

PluriConseil



THINKING OUT OF THE BOX !

BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

16 février 2011

Enquête réalisée par téléphone par **PluriConseil**, du 7 au 10 février 2011,
auprès d'un échantillon représentatif de 30 analystes économiques et financiers.

ANALYSE

Débloquer le travail

Par Eric NG PING CHEUN

Les déboires de *Infinity BPO* et le drame de l'hôtel *Legends* ont braqué l'attention sur le facteur travail à Maurice. Alors que le pays évolue vers une économie de services, il est inconvenant que deux de ses secteurs les plus prometteurs, l'externalisation et le tourisme, sont interpellés sur les relations employeur-employé. Le danger, c'est que les problèmes de relations industrielles finissent toujours par l'adoption de réglementations de travail plus sévères. Le contexte économique exige, au contraire, plus de souplesse dans les lois du travail.

Par une cruelle ironie, c'est dans le secteur le plus ouvert et le plus apte à la démocratisation de l'économie, en l'occurrence l'externalisation, qu'un employeur aura terni l'image noble de l'entrepreneur, créateur de richesses. Mais c'est dans le secteur le plus fermé et le plus élitiste, à savoir le tourisme, qu'on aura fait un faux procès aux patrons. Dans le premier cas, il fallait protéger les employés, ce que l'Etat n'a pas su faire. Dans le second cas, il fallait sauvegarder les emplois, ce que les hôtels ont failli mettre en péril.

L'économie de marché repose sur la conclusion de libres contrats. Cependant, le droit du travail encadre strictement la liberté de contracter. Ayant pour singularité de compenser l'autorité et le pouvoir de direction de l'employeur, le droit du travail tend à réduire la dépendance du salarié vis-à-vis de ce dernier. Toute modification du contrat doit être agréée, de manière écrite, par le salarié.

Il existe deux éléments fondamentaux dans un contrat de travail : la prestation et la rémunération. L'employé offre ses services à l'employeur contre un salaire. Dès que l'un de ses deux éléments est absent, il y a non-respect du contrat. Ne pas payer un employé constitue un délit punissable par la loi. Un ministre du Travail peut être impuissant face à un patron bien connecté, mais pas devant la loi. Lorsque des employés travaillent sans être payés pendant trois mois, on n'est plus dans le "libéralisme débridé" qui rebute tant notre Premier ministre, mais on a affaire au grand banditisme économique.

Le véritable libéralisme, c'est celui où l'Etat fait respecter les mêmes règles du jeu à tous les opérateurs, sans discrimination aucune. On ne tient pas le libéralisme en bride par des politiques de stimulus. Bien au contraire, elles favorisent ses instincts les plus primaires, notamment le goût de l'argent facile. Après lui avoir accordé des centaines de millions de roupies, l'Etat se retrouve aujourd'hui cocufié par l'entreprise qu'il voulait ainsi sauver. Reste à savoir s'il y a eu détournement de fonds au détriment des enfants du cocu, les contribuables.

Les politiques de stimulus sont coûteuses, ont prouvé leur inefficacité et ont fait leur temps. Elles ont multiplié des faux emplois à partir de subventions. Elles ont nourri des privilèges et des rentes, dont la recherche est plus payante pour nos pseudo-entrepreneurs que le service rendu à la société. Il faut mettre un terme à cette mauvaise affectation des ressources pour revenir à la vérité économique, celle de la rareté relative du capital. Cette vérité ne sera révélée que par une politique d'austérité, seule à même de faire repartir l'économie mauricienne sur des bases plus saines.

En fait, l'Etat cède devant les menaces, voire les chantages, de licenciement. Or la perte de l'emploi n'est un drame que si l'on n'a aucune qualification. Lorsqu'on est un travailleur qualifié, on a l'avantage de la mobilité. Certes, elle n'est pas sans coût, humain et financier, parce que le changement requiert toujours un sacrifice. Mais la mobilité est une occasion, surtout pour les jeunes, d'acquérir expérience et références et de monter en grade.

La mobilité n'est pas une invite au débauchage. On l'a vu à l'oeuvre dans notre secteur bancaire, et on le constate maintenant dans les centres d'appels et dans l'industrie hôtelière. A peine formé, l'employé se fait recruter par une entreprise concurrente pour quelques milliers de roupies de plus. L'ancien employeur subit ainsi des coûts de formation sans pouvoir les rentabiliser. Le taux de rotation des employés s'avère élevé, même dans de grands hôtels. L'offre de chambres est trop forte par rapport à la demande d'emplois. Alors, les hôtels recrutent en fermant les yeux sur le passé des candidats au réemploi...

Un meurtre dans une chambre d'hôtel n'est pas de la faute des riches, comme le laisserait penser une sociologue, ni le résultat de "*trop d'oppression, de bas salaires et de mauvaises conditions de travail*", comme le voudrait le faire croire un syndicaliste. Il serait plutôt le produit d'un environnement marqué par la rigidité des relations sociales. Lorsque les lois du travail déterminent le niveau de salaire par des planchers, les salariés ne voient pas l'utilité d'acquérir une meilleure qualification, car la différence de revenus avec des employés plus qualifiés est infime. L'employeur ne peut récompenser ses salariés les plus méritants que par voie d'accord collectif ou par voie de primes unilatérales, mais tout en se gardant d'intégrer celles-ci au contrat de travail. En limitant la liberté contractuelle dans les rapports salariaux, le droit du travail nivelle les salaires par le bas au regard des compétences.

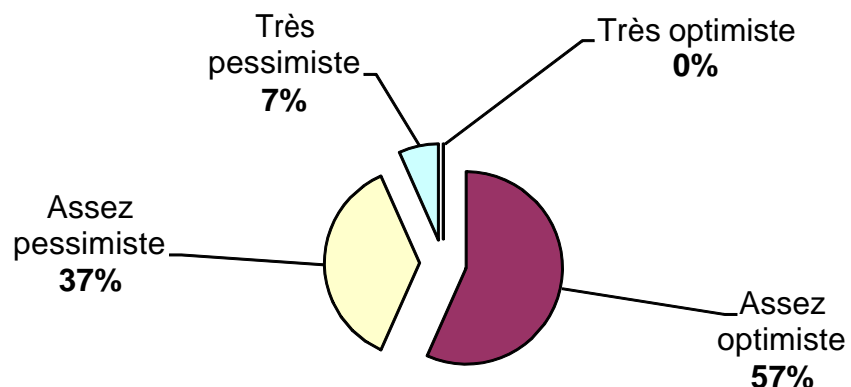
Voilà où mènent les *Remuneration Orders*. Le porte-parole d'un parti politique propose ce même système de rémunération pour le secteur de l'externalisation afin de garantir un "salaire décent". Or un employé n'a la possibilité d'être décentement rémunéré que sur la base de critères de calcul prédéterminés en fonction des performances. Un employeur ne peut valoriser les qualités d'un employé performant que s'il individualise le salaire. C'est ce qui se fait avec les hauts cadres, d'où la disparité des salaires.

Le monde économique d'aujourd'hui n'est plus celui des rigidités et des privilèges (pour les employeurs), mais celui de l'adaptation et de la mobilité (pour les employés). Il convient d'assouplir le droit du travail là où il accroît les contraintes. Il paraît que le droit est le miroir fidèle de la société : quand l'un est figé, l'autre reste bloquée.

(www.pluriconseil.com)

1) Sur les perspectives économiques d'ici à un an (février 2012), êtes-vous...

Perspectives économiques d'ici à un an



RAPPEL

	Jul-10	Aou-10	Sep-10	Oct-10	Jan-11
Très optimiste	0%	0%	0%	0%	0%
Assez optimiste	53%	63%	43%	47%	53%
Assez pessimiste	40%	34%	50%	47%	40%
Très pessimiste	7%	3%	7%	7%	7%

Un optimisme prudent

Le taux d'optimisme avance encore légèrement à 57%. L'amélioration des bénéfices trimestriels de New Mauritius Hotels et de Naïade Resorts, la sérénité retrouvée chez *Air Mauritius*, le regain de confiance des consommateurs américains et le recul du taux de chômage américain à 9,4% ont mis du baume au coeur de nos analystes économiques et financiers. Néanmoins, ces derniers se montrent prudemment optimistes. Notre marché des crédits est saturé tandis que le niveau de l'investissement privé est faible et se situe, selon un économiste, "dans une tendance molle après la dynamique de 2005 à 2008". Et puis, en Europe, les mesures d'austérité n'ont pas encore pris leurs pleins effets.

2) Quelles sont vos estimations du taux de croissance et du taux de chômage pour l'année 2011 ?

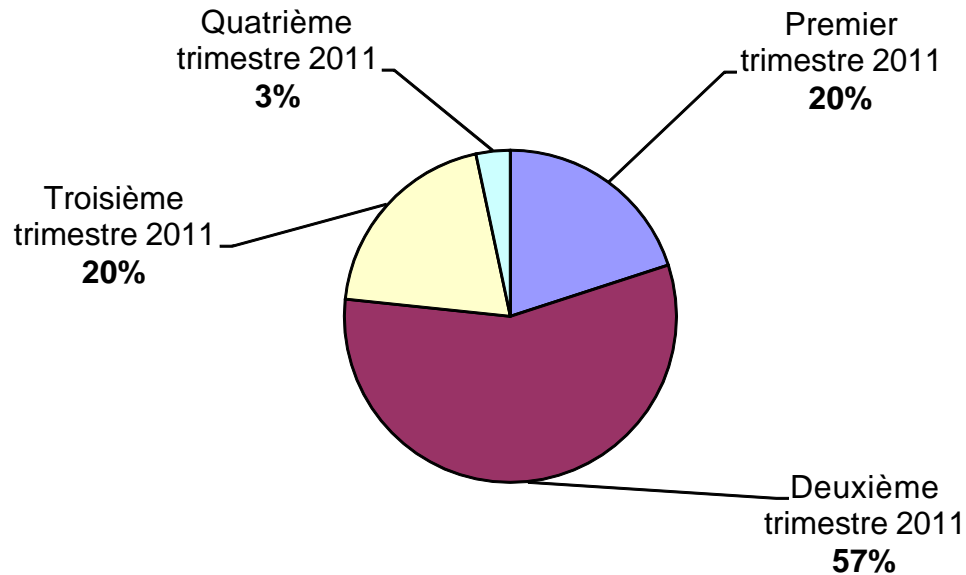
Estimation du taux de croissance pour 2011		Estimation du taux de chômage pour 2011	
4,5% ou plus	3%	7,8% ou plus	33%
4,0% à 4,4%	50%	7,3% à 7,7%	63%
3,9% ou moins	47%	7,2% ou moins	3%

Croissance fragile

Presque la moitié des analystes craignent que la croissance économique ne tombe en dessous de 4% en 2011. Cela est inquiétant dans la mesure où l'économie fonctionne en-deçà de sa production potentielle, qui désigne le niveau de produit intérieur brut correspondant au plein emploi à long terme. Plus l'écart de production se creuse, plus le chômage s'accroît. Celui-ci, précisément, devrait demeurer dans la fourchette de 7,3% à 7,7%, selon 63% d'analystes. Notre économie a besoin d'innovation pour créer de nouveaux emplois.

3) Au cours de quel trimestre pensez-vous que le taux d'inflation va passer à 5% ?

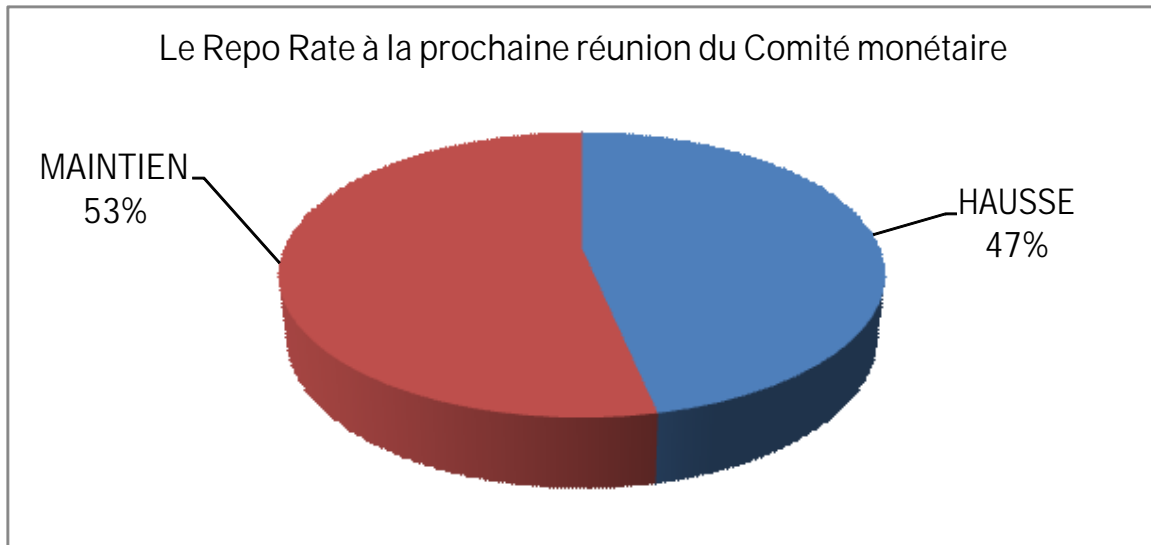
Le taux d'inflation à 5%



L'inflation bientôt à 5%

Les hausses de prix de décembre ne furent pas aussi exceptionnelles qu'on le disait, car l'inflation en glissement annuel a continué de s'accroître, s'inscrivant à 3,3% en janvier dernier. Le niveau de 5% devrait être facilement atteint durant le premier semestre de l'année, selon 77% d'analystes. La plus grande menace demeure l'agro-inflation, et tout laisse croire que la hausse des prix alimentaires ne s'arrêtera pas. A partir du moment où l'inflation dépasse les 5%, la Banque de Maurice va resserrer sa politique monétaire, surtout si la période des prix élevés se prolonge.

4) Quelle orientation du Repo Rate prévoyez-vous à la prochaine réunion du Comité monétaire ?



Mars est déjà là

A six semaines de la réunion du comité de politique monétaire, prévue pour le 28 mars, 47% d'analystes envisagent une hausse du taux repo. Le mois dernier, ils n'étaient que 17% à le penser. Pour certains, un durcissement des conditions du crédit serait inévitable pour circonscrire l'inflation. Pour d'autres, l'économie mauricienne serait en moins bonne santé qu'elle n'y paraît. Eu égard à la faiblesse relative de la croissance économique, à la modération des dépenses privées et à la bonne tenue de la roupie, le comité monétaire pourrait maintenir le statu quo.

5) Quelle évolution des principales devises par rapport à la roupie prévoyez-vous d'ici à trois mois (mai 2011) ?

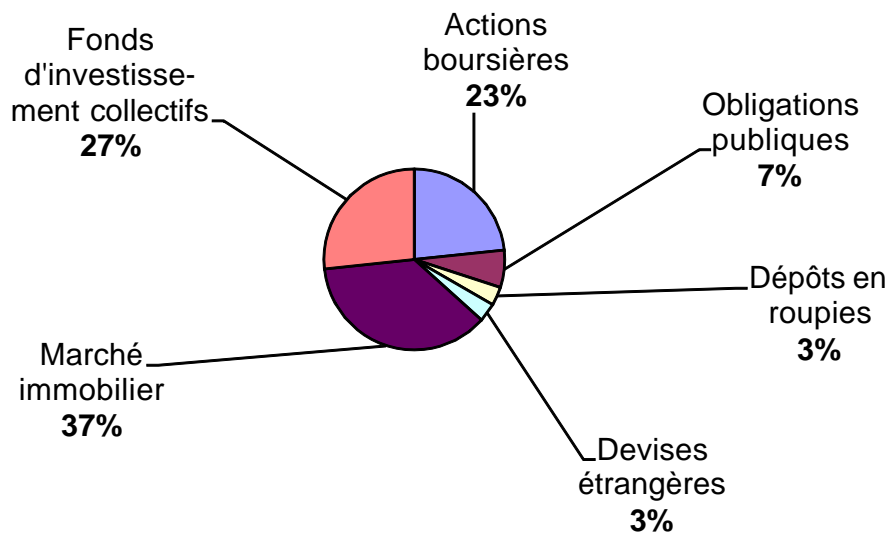
	Dollar par rapport à la roupie	Euro par rapport à la roupie	Livre par rapport à la roupie
Tendance à s'apprécier	40%	3%	23%
Tendance à se déprécier	10%	47%	20%
Plus ou moins stable	50%	50%	57%

La roupie plutôt stable

Durant les trois derniers mois, la roupie est restée très stable par rapport à nos trois principales devises. La majorité des analystes prévoient que cette stabilité durera les trois prochains mois. Néanmoins, dans l'éventualité où le différentiel de taux d'intérêt s'accroît en faveur de la roupie, une appréciation de celle-ci par rapport à l'euro n'est pas à écarter, selon 47% d'analystes. Techniquement, une hausse rapide de l'inflation favoriserait la roupie via un relèvement du taux d'intérêt domestique.

6) Quel type de placement local vous semble le plus favorable en ce moment ?

Le placement local le plus favorable actuellement



RAPPEL

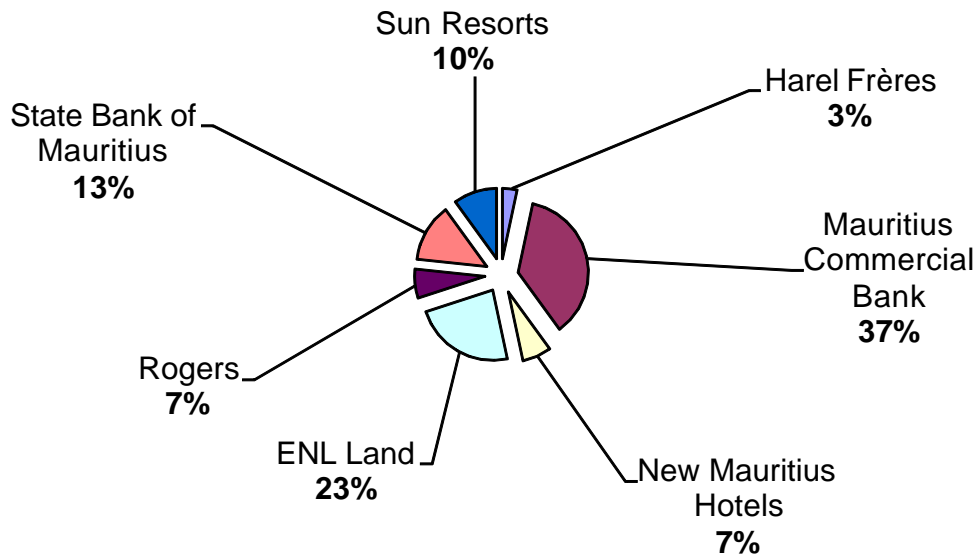
	Jul-10	Aou-10	Sep-10	Oct-10	Jan-11
Actions boursières	20%	20%	20%	23%	33%
Obligations publiques	7%	3%	7%	7%	0%
Dépôts en roupies	7%	7%	3%	0%	3%
Devises étrangères	13%	17%	17%	20%	10%
Marché immobilier	37%	40%	40%	37%	33%
Fonds d'investissement	17%	13%	13%	13%	20%

Intérêt accru pour les fonds collectifs

Les fonds d'investissement collectifs suscitent de plus en plus d'intérêt chez les analystes, passant de 13% en octobre 2010 à 20% en janvier et à 27% ce mois-ci. Ils devancent même les actions boursières, les reléguant à la troisième place. Dans une situation de forte volatilité, ils ont pour avantage d'être exposés à une variété de titres, d'être protégés par la diversification des placements et d'être gérés par des spécialistes. Les fonds les plus intéressants seraient ceux qui comportent des valeurs internationales et des matières premières.

7) Quel titre au sein du SEM-7 a le plus fort potentiel de valorisation boursière d'ici à six mois ?

Le plus fort potentiel de valorisation boursière

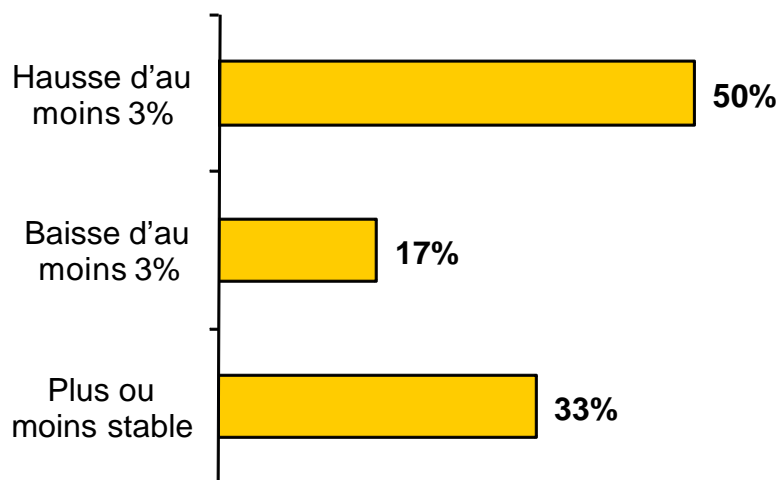


ENL Land déloge la SBM

Une fois n'est pas coutume, la State Bank of Mauritius (SBM) perd sa deuxième place dans l'estime des analystes, au profit de ENL Land qui gagne dix points de pourcentage pour s'établir à 23%. Selon un article de presse, les espaces commerciaux à Bagatelle Mall of Mauritius ont déjà tous été loués. Malgré l'attrait de ENL Land parmi les titres du SEM-7, la Mauritius Commercial Bank, la SBM et New Mauritius Hotels obtiennent toujours les faveurs des investisseurs étrangers.

8) Quelle orientation du Semdex prévoyez-vous d'ici à six mois (août 2011) ?

Le Semdex d'ici à six mois



La bourse toujours à la hausse

Depuis le dernier baromètre, le Semdex a progressé de 3%. Pour un analyste sur deux, il continuera à ce même rythme de progression sur la base de résultats améliorés des compagnies cotées dans les six prochains mois. En fait, selon un gestionnaire de fonds, le marché boursier est tiré par les étrangers tout simplement parce que Maurice profite des énormes flux de capitaux en Afrique : une petite allocation de 2% de ces capitaux est suffisamment large pour booster les cours des valeurs de premier ordre. Toutefois, le marché n'a pas encore intégré les éventuelles répercussions de l'imposition sélective des dividendes et de la hausse prévue du taux d'intérêt.

PluriConseil Ltd

Business Registration number: C08052270

Value Added Tax number: VAT20290904

Managing Director: Eric Ng Ping Cheun

Address: 27, Mgr. Gonin Street, Port Louis, Mauritius

Telephone: +230 2136719

Fax: +230 2342761

E-mail: pluriconseil@orange.mu

Website: www.pluriconseil.com

Any part of this document shall not be published, reproduced or transmitted, in any form or by any means, to a third party, without the prior written permission of PluriConseil Ltd, the Copyright holder.

The information contained in this document have been arrived at from sources which PluriConseil Ltd believed to be reliable and in good faith, but no representation or warranty expressed or implied is made as to their accuracy, completeness or correctness.

The opinions contained in this document are published for the assistance of recipients, but PluriConseil Ltd accepts no liability whatsoever for any direct or consequential loss arising from any use of this document and its contents.